

Conditions générales d'utilisation du service numérique « suivi en ligne des demandes d'aide sociale délivrée par le Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris » ci-après dénommé « service numérique CASVP »

Propriété intellectuelle

Les Contenus présents sur le service numérique CASVP sont la propriété de la Ville de Paris. Ces Contenus étant protégés par le droit d'auteur, toute reproduction est en principe conditionnée à l'accord de la Ville de Paris en vertu de l'article L.122-4 du Code de la Propriété Intellectuelle.

Toutefois, les Contenus relatif mis à disposition du public sur le site paris.fr peuvent être reproduits de manière occasionnelle à condition de citer la source à la suite du contenu reproduit, et ce de la manière suivante :

- Mentionner le site web duquel proviennent les Contenus (exemple : « Contenu publié sur le site Paris.fr »). Cette mention pointerait directement sur la page correspondante grâce à un lien hypertexte
- Apposez le logo correspondant, le cas échéant

En outre, l'article L.122-5 du Code de la Propriété intellectuelle pose le principe selon lequel, « lorsque l'œuvre a été divulguée, l'auteur ne peut interdire la diffusion, même intégrale, par la voie de presse ou de télédiffusion, à titre d'information d'actualité, des discours destinés au public prononcés dans les assemblées politiques, (...), ainsi que dans les réunions publiques d'ordre politique et les cérémonies officielles ».

Ainsi, les discours des élus s'apparentent à une exception au droit d'auteur. La reprise de ces discours de façon partielle ou intégrale est ainsi autorisée, sous réserve bien entendu de la mention du nom de l'auteur et de la source. La mention " DICOM - site Internet de la Ville de Paris " devra donc être indiquée.

En toute hypothèse, la technique de lien profond (deep linking) est proscrite : les pages du site paris.fr relative et des sites qui y sont rattachés ne doivent pas être imbriquées à l'intérieur des pages d'un autre site.

Les sites rattachés au service numérique sont susceptibles de comporter des conditions particulières qu'il convient de respecter le cas échéant (mention de la source, logo à reproduire).

Les photos et vidéos présentes sur le service numérique CASVP ou sur le site Paris.fr proviennent de sources différentes. Les clichés des photographes de la Ville peuvent être reproduits, à la condition toutefois d'en indiquer l'auteur et la source. Pour les autres, seuls les détenteurs des droits indiqués dans la mention "Crédits" peuvent en autoriser la reproduction.

Le service photographique de la Ville de Paris

Pour commander un cliché à la photothèque municipale (vue de Paris, monuments, événements...), adressez-vous au service iconographique :

- Sylvie Vermeulen : (33) 1 42 76 61 81
sylvie.vermeulen@paris.fr
- Myriam Simeon : (33) 1 42 76 61 47
myriam.simeon@paris.fr

Le service vidéo de la Ville de Paris

L'équipe vidéo de la Direction de l'information et de la communication réalise des reportages pour Paris.fr et plusieurs services de la Ville de Paris. Elle couvre toute l'année l'actualité de la Ville, mais aussi des grands événements (Nuit Blanche, Paris Plages...).

- Pour des demandes de vidéos publiées sur Paris.fr :
 - dicom.demandesvideos@paris.fr
 - marianne.julien@paris.fr
- Crédit à indiquer pour une vidéo : Paris.fr/Nom du journaliste